Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170325
Centre d'intérêt: 72

Riefec (Projet).

Consolidation des acquis en français écrit : le dossier participes passés et formes adjectivales : l'analyse des principaux comportements erronés / [Riefec... ; Georges Beaulieu, Jean-Paul Bourgeau, Michel Paquin]. -- [Québec : Direction générale de l'enseignement collégial], 1978.
30 f. ; 29 cm..

Titre de la couv.: Consolidation des acquis en français écrit au collégial : dossier participes passés et formes adjectivales : les comportements erronés.

Cote Dewey: 440.711'714/R553c Cote LC: PC/2068/.C38

Descripteur(s): *Didactique du français *Langue écrite *Enseignement correctif *Matériel didactique *Guide de l'enseignant *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Riefec (Projet)

Identificateur(s) de sujet: *Participe passé *Adjectif

Dans le cadre du projet Riefec, ce document de la série "Consolidation des acquis en français écrit au niveau collégial" se propose de circonscrire le cadre notionnel de la pédagogie corrective appliqué à une intervention spécifique: les comportements erronés du scripteur à l'égard des accords du participe passé et de l'adjectif (épithète et attribut). Destiné à l'enseignant, il présente une technique d'observation et d'analyse permettant de repérer les types d'erreurs et de reconnaître leur logique interne. Il vise à la fois à éclairer certaines erreurs fréquentes et à tracer la méthodologie du travail d'analyse de la langue écrite des étudiants faibles.

Type de document: d
Financement: Bénéficiaire - Collèges Bois-de-Boulogne et Lionel-Groulx
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGEC
Programme(s) de subvention - PROSIP
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170325

CONSOLIDATION DES ACQUIS EN FRANÇAIS ÉCRIT AU COLLÉGIAL

DOSSIER PARTICIPES PASSÉS ET FORMES ADJECTIVALES (les comportements erronés)

RIEFEC RECHERCHE INNOVATION EXPERIMENTATION EN FRANCAIS ECRIT AU COLLEGIAL
GEORGES BEAULIEU JEAN-PAUL BOURGEAU MICHEL PAQUIN

MAI 1978

E D U Q 8170325

CONSOLIDATION DES ACQUIS EN FRANÇAIS ÉCRIT

LE DOSSIER PARTICIPES PASSÉS ET FORMES ADJECTIVALES

L'analyse des principaux comportements erronés

TABLE DES MATIÈRES

pages

1,0- L'INTRODUCTION

1,1- La situation du dossier dans une démarche globale 1

1,2- Le cadre notionnel 2

1,3- Le traitement des principales erreurs et des comportements erronés du scripteur dans les cas d'accords des participes passés et des formes adjectivales 6

2,0- LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DOSSIER PARTICIPES PASSÉS ET FORMES ADJECTIVALES 8

3,0- L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS ERRONÉS

3,1- L'influence de la négation 12

3,2- L'influence de l'inversion de l'énoncé 13

3,3- L'attraction visuelle 14

3,4- L'influence de l'invariabilité en genre de certains adjectifs 15

3,5- L'influence sur l'accord du participe passé ou de l'attribut d'*être* (auxiliaire ou copule) employé à l'infinitif ou au participe présent 16

TABLE DES MATIÈRES

3,6- Le rôle de la proposition relative 18

3,7- L'influence du mot écran 20

3,8- L'effet d'entraînement du complément 22

3,9- La confusion du participe présent et de l'adjectif verbal 24

3,10- La confusion du référent féminin du pronom personnel *je* 26

3,11- La confusion du genre des substantifs qui commandent l'accord 28

4,0- LA CONCLUSION 30

Alphabet phonétique et valeur des signes

VOYELLES

[i] il, vie, lyre
[e] blé, jouer
[ɛ] lait, jouet, merci
[a] plat, patte
[ɑ] bas, pâte
[ɔ] mort, donner
[o] mot, dôme, eau, gauche
[u] genou, roue
[y] rue, vêtu
[ø] peu, deux
[œ] peur, meuble
[ə] le, premier
[ɛ̃] matin, plein
[ɑ̃] sans, vent
[ɔ̃] bon, ombre
[œ̃] lundi, brun

SEMI-CONSONNES

[j] yeux, paille, pied
[w] oui, nouer
[ɥ] huile, lui

CONSONNES

[p] père, soupe
[t] terre, vite
[k] cou, qui, sac, képi
[b] bon, robe
[d] dans, aide
[g] gare, bague
[f] feu, neuf, photo
[s] sale, celui, ça, dessous, tasse, nation
[ʃ] chat, tache
[v] vous, rêve
[z] zéro, maison, rose
[ʒ] je, gilet, geôle
[l] lent, sol
[ʁ] rue, venir
[m] main, femme
[n] nous, tonne, animal
[ɲ] agneau, vigne

---

[h] hop ! (exclamatif)
[ˈ] haricot (pas de liaison)

[ŋ] mots empr. anglais, camping
[x] mots empr. espagnol, jota ; arabe, khamsin, etc.

Extrait du *Petit Robert*

1,0 - L'INTRODUCTION

1,1 - La situation du dossier dans une démarche globale

Le présent dossier s'adresse aux professeurs de français du collégial qui ont la tâche difficile de favoriser chez les étudiants faibles la consolidation des acquis en français écrit.
On en déduira par conséquent qu'il serait de peu d'utilité de le faire lire aux étudiants. Ils tireraient peu de profit d'un texte qui se propose de circonscrire le cadre notionnel de la pédagogie corrective appliquée à une intervention spécifique: les comportements erronés du scripteur à l'égard des accords du participe passé et de l'adjectif (épithète et attribut). Nous rappelons au lecteur que ce dossier doit être situé dans une démarche globale dont on trouvera la description dans *Consolidation des acquis en français écrit au collégial*, (Suggestions méthodologiques), mai 1978. Plus précisément, la connaissance des principaux comportements erronés décrits ici sera utile au professeur au moment où il devra encadrer le travail d'observation et d'analyse que l'étudiant accomplira sur ses textes.

L'analyse de l'étudiant ne serait pas d'une bien grande efficacité si le professeur n'avait pas d'abord une connaissance préalable des mécanismes habituels qui peuvent être sources d'erreurs. Il est évident que la description des erreurs et des comportements erronés proposée ici n'a pas le caractère définitif des descriptions grammaticales traditionnelles. On pourra prendre ces descriptions comme des hypothèses fiables. L'essentiel de notre propos n'étant pas d'abord de soulever une discussion linguistique, mais plutôt d'amorcer une démarche d'analyse avec le lecteur, nous proposons ces comportements comme les manifestations linguistiques

de phénomènes d'interférences qui sont régis par une logique interne propre à un ou à plusieurs scripteurs. C'est donc à la recherche de la logique interne et à l'erreur que mènera la technique de l'observation et de l'analyse proposée ici.

1,2 - Le cadre notionnel

Avant de circonscrire exactement le contenu de ce dossier, rappelons le cadre notionnel susceptible de sous-tendre une pratique efficace de la consolidation des acquis propre à la pédagogie corrective.

En effet, pour situer correctement les comportements linguistiques erronés, il faut faire appel à deux ensembles théoriques assez complexes: a) la communication écrite vue comme un système de relations entre l'émetteur , le message, le code, le récepteur et le contexte; b) l'erreur perçue comme la clé des comportements langagiers déviants. Ces deux ensembles forment le cadre de référence théorique de la problématique que nous voulons rappeler ici. Nous allons en cerner brièvement les principales composantes.

a) La communication écrite

Selon l'équipe RIEFEC, les carences des étudiants en français écrit ne relèvent pas uniquement d'une méconnaissance des règles qui régissent le code. Aussi faut-il replacer ce problème dans une perspective plus large qui est celle de la communication écrite. Le problème du français écrit, c'est, dans le processus de la communication, le problème de l'utilisation et de l'importance du code grammatical et orthographique dans l'émission ou la réception du message (1).

---

1) Voir, pour une étude plus élaborée de cette conception, le tome 3 du rapport RIEFC I (1975-76).

Quand le processus de communication se met en marche, le code ne prend sens qu'en fonction de l'émetteur ou du récepteur qui l'utilise pour constituer ou décoder un message. Dans le processus de communication que l'étudiant amorce lorsqu'il écrit ou lorsqu'il lit, le code ne peut être isolé des rapports nécessaires qu'il entretient avec l'émetteur ou avec le récepteur, avec le message et avec le contexte de la communication.

Cette approche permet de saisir toute la complexité du phénomène de l'expression écrite. Le scripteur n'est pas un simple copiste (1), le phénomène du codage fait appel à la personnalité de l'émetteur, à l'idée qu'il se fait du récepteur et à "l'entourage physique et social où la communication prend place". L'expression écrite est tributaire des perceptions psychologiques, émotives, logiques de l'émetteur, de sa connaissance du code, de son habitude à le manier, de sa capacité de se relire, etc. Elle est donc la résultante de l'interaction de plusieurs phénomènes.

Réduire la complexité des problèmes de français écrit à une méconnaissance des règles relève d'une conception simpliste du phénomène de la communication écrite. Peut-on sérieusement croire que les carences en français écrit proviennent d'un seul des facteurs constitutifs du phénomène de l'expression écrite? Nous pensons plutôt que les comportements déviants en français écrit peuvent s'expliquer par un faisceau d'interférences qui prennent naissance parmi les éléments essentiels de la communication écrite: émetteur, message, code, récepteur et contexte.

---

1) Cf. N. Mougenot "Lecture/écriture" dans *Le français aujourd'hui* no 30: "L'écriture n'est pas reproduction d'un sens toujours déjà là, elle est production du sens."

Notre expérience de praticiens de l'enseignement normatif et cette conception de l'enseignement nous ont forcés à interroger les expériences tentées dans le réseau collégial. Les pratiques et les interventions correctives sont-elles basées sur une analyse sérieuse des problèmes réels d'apprentissage du français? Le matériel didactique qui veut corriger des comportements déviants prend-il appui sur une connaissance des mécanismes qui régissent ces erreurs?

Ces questions nous semblent des préalables à toute intervention corrective valable. Il ne faut pas oublier que l'étudiant de niveau collégial faible en français a quand même complété onze ans d'étude de sa langue maternelle. On doit donc intervenir auprès de lui en mesurant bien ses lacunes réelles. Or, à ce niveau, aucune approche didactique sérieuse n'a été élaborée; et a fortiori, il n'existe aucun matériel didactique valable. Dans un tel contexte, l'analyse objective des principales carences des étudiants apparaissait comme prioritaire.

b) Le sens et le rôle de l'analyse des erreurs

Nous avons vu que les carences en français écrit ont des origines et des causes diverses et qu'elles impliquent tous les facteurs constitutifs de la communication écrite. Nous avons également noté que toute intervention corrective qui se voulait efficace devait s'élaborer à partir d'une connaissance objective des erreurs commises. Mais comment arriver à cette connaissance? Il nous a semblé qu'il fallait partir de l'erreur même, l'utiliser positivement, la récupérer. Il s'agissait essentiellement de décrire les erreurs les plus fréquentes et d'expérimenter un matériel conçu à partir de cette description.

Cette démarche s'appuie sur une série de principes théoriques qui peuvent se résumer ainsi:

1) Si une erreur est commise de façon systématique, dans des contextes similaires, par un groupe important d'étudiants, c'est qu'elle correspond, presque toujours, à une certaine logique qu'on ne peut ignorer en pédagogie corrective.

2) Nous ne pouvons tirer parti des erreurs des étudiants que "si nous sommes capables de les décrire de manière adéquate (1).

3) L'erreur est partie intégrante de toute stratégie d'apprentissage: "c'est le moyen qui permet à celui qui apprend de tester ses hypothèses sur le système de la langue qu'il apprend (2).

4) Pour corriger de façon efficace un comportement linguistique déviant, il faut comprendre le mécanisme de ce fonctionnement: "... la pédagogie doit - tant dans la préparation des matériaux que dans leur progression - tenir compte de la nature et des causes des fautes (3)".

---

1) P. Corder, *Le rôle de l'analyse systématique des erreurs en linguistique appliquée.*

2) Idem.

3) M.Mahmoudian: *Pour enseigner le français,* Paris P.U.F., 1976.

1,3 - Le traitement des principales erreurs et des comportements erronés du scripteur dans les cas d'accords du participe passé et des formes adjectivales

Le dossier décrit d'abord les manquements à la règle générale d'accord du participe passé et de l'adjectif. Rappelons simplement que les erreurs fréquentes ne portent pas sur les cas d'exception, mais sur l'application de la règle générale d'accord. Les étudiants faibles sont-ils incapables d'opérer un transfert de la règle d'accord à des situations diverses? Evitent-ils ces formes recherchées du participe passé et de l'adjectif comme *ci-joint, demi, hébreu*...? Quoi qu'il en soit, ces manquements à la règle générale doivent être expliqués par des facteurs internes à l'énoncé linguistique. Nous mettons de côté les conditions externes de l'acte d'écrire (concentration, détente, connaissance du sujet...). Qu'ils soient dus à des troubles d'apprentissage ou qu'ils soient le fait de tendances inhérentes à la langue, ces comportements erronés, correctement expliqués, deviennent les lieux d'une intervention corrective fructueuse, fondée sur la logique même de l'erreur. La stratégie consistera alors à forcer l'observation de l'étudiant afin qu'il arrive lui aussi à cerner le phénomène d'écart au code qu'est l'erreur comme un comportement déviant à une norme linguistique ou grammaticale que, souvent, il connaît théoriquement.

Rappelons finalement que l'étudiant abordera ces phénomènes d'erreurs par le biais d'un dossier auto-correctif où les comportements déviants lui seront présentés comme des sujets d'enquête. L'étudiant examinera le fonctionnement des erreurs à la façon d'un détective qui tente de comprendre la logique d'un comportement "délictueux" ou comme un enquêteur qui procède à une analyse des facteurs possibles d'explication d'un événement ou d'un comportement. Chacun des comportements présentés ici sera donc traité sous la forme d'un dossier d'enquête policière. Nous croyons

cependant que la description des comportements et les exemples d'erreurs permettront au professeur d'intervenir efficacement comme ressource et guide de la démarche de l'étudiant.

2,0 - LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DOSSIER PARTICIPES PASSÉS ET FORMES ADJECTIVALES

Ce dossier traite des phénomènes d'accord

de l'adjectif épithète (ex.: *la ligue national<u>e</u>*),

de l'adjectif attribut (ex.: *elles sont fière<u>s</u>*),

du participe passé employé sans auxiliaire (ex.: *les droits de l'homme bafoué<u>s</u> par les grandes puissances...*),

du participe passé employé avec l'auxiliaire être (ex.: *l'eau est traité<u>e</u> chimiquement...*),

du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir (ex.: *Les feuilles qu'elles ont lue<u>s</u>...*).

Il aborde le problème des variations orthographiques des adjectifs et des participes passés, c'est-à-dire des marques du genre et du nombre que le scripteur doit ajouter pour indiquer la relation entre certains termes (le nom et l'adjectif, le sujet et le participe passé ou l'attribut dans les phrases construites avec l'auxiliaire être, etc.). Avant d'aborder ces phénomènes, il serait bon d'identifier, pour les catégories grammaticales retenues, les erreurs fréquentes et de cerner les principaux comportements erronés.

<u>Les manquements à la règle générale</u>.

Les erreurs se rattachent en majorité aux règles générales d'accord. Cette remarque, valable pour les participes passés, l'est moins pour l'adjectif épithète ou attribut car, dans ces deux cas, ce qui est en question c'est surtout: d'une part, la connaissance des variations

orthographiques en genre (ex.: *une robe noire, une dure journée*) et en nombre (*des examens finals, des pneus radiaux*) des adjectifs; d'autre part, la connaissance du genre et du nombre du nom auquel l'adjectif se rapporte (ex.: *J'ai un bel horaire; l'atmosphère était chaude*).

Une caractéristique: l'omission des marques

Une autre caractéristique des erreurs commises est que, dans la majorité des cas, il s'agit d'une omission des marques du genre ou du nombre. Ainsi, dans *les feuilles jaunies*, le scripteur faible en français oubliera les lettres finales *-es*, marques du féminin et du pluriel. Dans *ma journée est terminée*, il oubliera le *-e*, marque du féminin. Ces omissions sont souvent un calque de la forme orale qui neutralise, dans la plupart des cas, l'opposition singulier/pluriel et masculin/féminin. Ceci est particulièrement vrai pour les participes passés.

Un cas particulier: le partitipe passé

En effet, les participes passés des verbes du 1er groupe (verbes en ER comme *parler*), du 2e groupe (verbes en IR comme *finir*) et de nombreux verbes du 3e groupe (des verbes comme *voir, rendre*, etc.) sont invariables à l'oral. Dans *les années passées* et *l'année passée*, *passé* se prononce toujours de la même façon: le dernier son (phone) est toujours [e]. De plus, parmi les verbes fréquemment employés, seuls les participes passés des verbes faire (*fait/faite*), dire (*dit/dite*), prendre (*pris/prise*), mettre (*mis/mise*), écrire (*écrit/écrite*) connaissent des variations mais uniquement en genre (le *s* de *mises* dans *les feuilles mises dans son cartable* n'est pas prononcé).

Les règles de l'écrit étant différentes, tous ces participes passés invariables ou partiellement variables à l'oral deviennent variables à l'écrit. Le scripteur doit donc s'astreindre à ajouter aux participes passés des "marques grammaticales écrites qui n'ont manifestement aucune fonction à remplir dans la réalité orale" (1). Or, il a plutôt tendance à adopter le même comportement à l'écrit qu'à l'oral, d'où les erreurs d'omission.

Un autre cas: les formes adjectivales

Pour l'adjectif attribut et l'adjectif épithète la situation est un peu différente. Si beaucoup d'adjectifs n'ont pas de marques du genre ou du nombre à l'oral (ex.: *joli/jolies, vrai/vraies, sage/sages, moderne/modernes*), plusieurs, par contre, sont marqués en genre (ex.: *épris, vert, léger, bon, beau, vif, moteur, mâle*). On peut cependant affirmer que le phénomène est globalement similaire en ce sens que les erreurs touchent surtout les adjectifs qui sont invariables en genre et en nombre à l'oral: ceux qui se terminent par [al] (*libéral*), [ɛl] (*rationnel*), [ik] (*public*), [jœr] (*meilleur*), etc.

Pour les adjectifs, deux problèmes viennent s'ajouter. Le premier découle du fait que certains adjectifs devraient connaître des variations à l'oral (ex.: *radial/radiaux*) mais, à cause d'une tendance générale, ils restent souvent invariables de telle sorte qu'à l'écrit ils sont assimilés à d'autres formes (ex.: *illégal* assimilé à la série des adjectifs en *al* qui font leur pluriel en *als* comme *final*). Le second problème

---

1) Wagner, E., dans l'introduction au volume de Madeleine Csécsy, *De la linguistique à la pédagogie, le verbe français*.

vient de la complexité des transformations graphiques engendrées par les variations en genre et en nombre des adjectifs: redoublement de la consonne finale (*cruel/cruelle*), utilisation d'un accent grave (*premier/première*), changement de consonne (*moqueur/moqueuse*) ou de terminaison (*nouveau/nouvelle*). Ce dernier point est cependant moins important, car on peut ne retenir que les adjectifs qui, à l'oral, n'offrent au scripteur aucun indice de leurs variations écrites.

Les principaux comportements déviants décrits dans ce dossier sont les suivants:

1. L'influence de la négation.
2. L'influence de l'inversion de l'énoncé.
3. L'attraction visuelle.
4. L'influence de l'invariabilité en genre de certains adjectifs.
5. L'accord du participe passé ou de l'adjectif attribut quand *être* (auxiliaire ou copule) est à l'infinitif ou au participe présent.
6. Le rôle de la proposition relative.
7. L'influence du mot écran.
8. L'effet d'entraînement du complément.
9. La confusion du participe présent et de l'adjectif verbal.
10. La confusion du référent féminin du pronom personnel *je*.
11. La confusion du genre de substantifs qui commandent l'accord.

3,0 - L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS ERRONÉS

3,1 - L'influence de la négation

Dans bien des cas, la règle d'accord est connue du scripteur. Mais, comme il n'utilise guère la communication écrite, il est souvent désarmé devant une phrase un peu différente même si elle ne présente que de légères modifications par rapport à une phrase neutre. Alors, pour résoudre le problème que lui pose la phrase, le scripteur se livre parfois à certaines spéculations sémantiques. Les phrases négatives, par exemple, engendrent de nombreuses erreurs d'accord. Il n'est pas rare de voir des phrases comme *Les fruits ne sont pas mûrs* ou *ils ne sont pas venus* sans le *-s* aux termes *mûr* et *venu*, marque du pluriel et de la relation au sujet. Outre le fait que les adjectifs et les participes passés employés sont rarement variables à l'oral (*mûr* et *venu*, au singulier ou au pluriel, au féminin ou au masculin, se prononcent de la même façon), intervient un raisonnement sémantique du type: "Puisqu'ils ne sont pas mûrs ou venus, pourquoi mettre un *-s*"? Le sens gouverne donc souvent ce comportement.

3,2 - L'influence de l'inversion de l'énoncé

Les phrases interrogatives posent, elles aussi, certains problèmes au scripteur. Cette fois, c'est plus le déplacement de l'ordre des formes que le facteur sémantique qui joue. Les attributs, les participes passés employés avec *avoir* ou *être* des phrases interrogatives sont, en effet, souvent mal accordés. Dans les phrases comme: *Sommes-nous prêts à participer à ces activités?, Qu'est-elle venue faire ici?, Ces témoins, les avez-vous vus?, Ne sont-ils pas satisfaits de tes résultats?,* l'inversion du sujet ou l'ajout d'un mot interrogatif suffit souvent à perturber l'accord. Plusieurs facteurs peuvent, en fait, intervenir. Le scripteur est normalement porté à prévoir, à anticiper ce que sera la suite de son discours. La phrase interrogative peut accentuer cette disposition de telle sorte que le scripteur se dégage complètement de la phrase qu'il vient d'écrire. De plus, comme nous l'avons vu, les erreurs portent le plus souvent sur des termes qui, à l'oral, ne livrent pas d'indice sur la variation orthographique en genre et en nombre du mot. Ajoutons, enfin, que les autres éléments de ces phrases peuvent déplacer l'attention du scripteur.

3,3 - L'attraction visuelle

Un autre traquenard pour le scripteur, ce sont les terminaisons des mots qui accompagnent le terme qui doit recevoir l'accord. Il est souvent tentant de se fier à l'aspect extérieur des termes sans s'interroger sur leur genre ou leur nombre. Dans des phrases (1) comme *Le calme absolu règne* ou *Les livres lus ont été remis*, il arrive souvent que le scripteur soit porté à ajouter un *-e* (à *absol..* par exemple) ou un *-es* (à *lu*) simplement par effet d'enchaînement avec la terminaison du mot qui précède ou des mots qui entourent le terme comme dans la phrase suivante: *Pour suivre des hautes études spécialisé(e)s, elles devront travailler fort.*

---

1) Autres exemples: *une publicité basé(e), des activités organisé(e)s, des conventions reconnu(e)s, mes études terminé(e)s, les meilleures conditions demandé(e)s.*

3,4 - L'influence de l'invariabilité en genre de certains adjectifs

Certains adjectifs (attributs ou épithètes) invariables en genre (à l'écrit et à l'oral) ne sont pas perçus comme des formes variables, comme des adjectifs. Ils s'ensuit que les marques du nombre sont souvent omises. Par exemple, dans des phrases comme *Les étudiants sont capables de rigueur, Elles sont irrécupérables,* les termes *capable* et *irrécupérable* invariables en genre à l'écrit et à l'oral, variables en nombre, à l'écrit seulement, sont parfois perçus comme des mots qui ne varient pas, des formes invariables, et ne portent pas la marque du nombre (1).

---

1) Autres exemples: les grandes villes interlope(s), ces mets étaient tiède(s), les lettres anonyme(s), ces orientations orthodoxe(s), ces hommes intègre(s). Les terres sont aride(s) et désertique(s). Les lois sont contestable(s).

3,5- L'accord du participe passé ou de l'adjectif attribut quand *être* (auxiliaire ou copule) est à l'infinitif ou au participe présent

Description du phénomène

Quand *être*, employé comme auxiliaire ou comme verbe copule, est à l'infinitif ou au participe présent, cet infinitif et ce participe semblent jouer un rôle dans l'accord du participe passé et dans l'accord de l'adjectif attribut.

Le participe passé et l'attribut auraient tendance à se figer en présence de ces deux formes invariables du verbe *être* (infinitif et participe présent) comme pour former une sorte de syntagme verbal invariable.

Identification du comportement.

Part. passé avec *être*

Ce sont toujours eux... qui ont le plus de misère à être payé~~s~~ raisonnablement.

Etant intégré~~s~~ dans une société de consommation, nous faisons face à une situation...

Adjectif attribut

Tous rêvent un jour d'être riche~~s~~.

Les premiers cours étant théorique~~s~~, je...

À cause, vraisemblablement, de la présence du verbe *être* à l'infinitif ou au participe présent dans les exemples précédents, un scripteur inattentif écrira souvent *voyé, intégré, riche, théorique* sans mettre le *-e* final qui marque le pluriel.

Explication

Quand nous avons appris nos verbes, la conjugaison nous a été enseignée sans contexte. Ainsi, le verbe *aimer* au passif est présenté dans les tableaux de conjugaison sous la forme neutre *être aimé*. (cf. Grevisse, *Le Bon Usage*, no 702)

Subjonctif

Prés.: *Que je sois aimé;* Passé: *que j'aie été aimé.*

Infinitif

Prés.: *être aimé;* Passé: *avoir été aimé.*

Participe

Prés.: *étant aimé;* Passé: *aimé, -e**

Par ailleurs, la forme nominale de l'infinitif (*le dîner, je vais dîner; le vivre et le couvert* (pour la nourriture et l'habitation), *je veux vivre*), crée-t-elle par son emploi assez courant une tendance à ignorer les flexions verbales pour ne retenir que les indications de genre et de nombre du substantif?

* Tout de même, M. Grevisse a eu un remords!...

3,6 - Le rôle de la proposition relative

Description du phénomène

La présence de pronoms relatifs (et même de pronoms personnels) comme éléments de relais entre un terme qui commande l'accord en genre et en nombre et le participe passé semble coïncider avec l'apparition d'erreurs d'accord du participe passé (avec *être* et *avoir*).

Identification du comportement

Participe passé avec *être*

Ex. 20-2 *La pollution est due aux gaz qui ont été mal employés.*

Participe passé avec *avoir*

Ex. 17 *Il faut faire les travaux que les professeurs ont donnés.*

Ici, nombreux sont les scripteurs inattentifs qui ne feront pas la relation entre *qui* et *gaz* dans le premier exemple, et entre *que* et *travaux* dans le second. Ils écriront simplement *employé* et *donné* sans ajouter le signe *s* du pluriel.

Explication

Le pronom relatif représente dans la proposition subordonnée l'antécédent qui est dans la principale. Il ne porte pas généralement les marques du genre et du nombre de son antécédent, i.e. du terme qu'il représente. Il a ainsi tendance à être assimilé à certaines formes invariables (adverbes, prépositions, conjonctions).

En plus de son double rôle (représenter l'antécédent qui est dans une autre proposition et remplir une fonction de sujet ou de complément dans la proposition où il se trouve), le pronom relatif introduit le scripteur dans un nouveau champ sémantique (la connotation qu'apporte la proposition relative à son antécédent) qui distrait le scripteur des accords syntagmatiques. Ce sont alors les mécanismes oraux uniquement qui vont l'emporter. C'est pourquoi, dans l'exemple no 1, (20-2) on a trouvé, malgré la troisième personne du pluriel, *ont été*, le participe passé au singulier.

Enfin, l'accord est souvent compliqué encore par le fait que le scripteur doit faire appel à un verbe qui n'est encore que dans son esprit au moment où il choisit le pronom relatif convenable. Ce jeu de va et vient, assez normal dans l'acte d'écrire, est spécialement complexe dans le cas du pronom relatif. C'est ce que manifeste le recours aux pronoms relatifs simples *qui*, *quoi*, précédés des prépositions *à*, *de*, *pour*, etc., évitant ainsi des formes plus complexes: *dont*, *duquel*, *auquel*, etc.

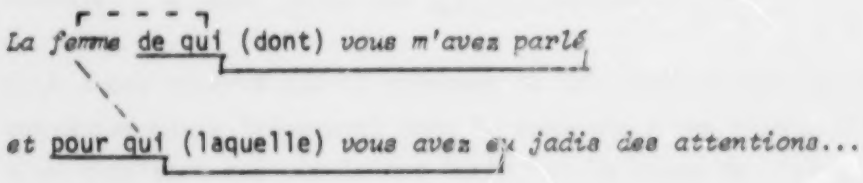

3,7 - L'influence du mot écran

Description du phénomène

On considère qu'un mot fait écran quand la présence d'un adverbe, par exemple, placé entre le terme qui commande l'accord et le participe passé ou l'adjectif coïncide avec l'accord fautif de ce participe ou de cet adjectif.

Le mot écran est donc un élément de la phrase qui, par sa position dans l'énoncé, empêche qu'une relation d'accord se fasse facilement, même si plusieurs indications explicites existent dans le contexte immédiat de l'erreur.

Identification du comportement.

Exemple: *La jeune fille est souvent fatigué(e).*

Nous avons observé que la présence de tels mots écrans se retrouvait, avec une assez haute fréquence, dans le contexte d'une erreur d'accord. Nous n'en déduisons pas que le mot écran est la cause de l'erreur; on peut cependant faire des hypothèses.

Explication

Le mot écran n'éloigne-t-il pas les termes qui ont une relation de genre et de nombre? Le mot écran n'introduit-il pas une fonction grammaticale nouvelle (l'adverbe modifie le verbe)?

Est-ce que, dans certains cas, le sens du mot écran n'amènerait pas une signification nouvelle du qualificatif? Ainsi, dans l'exemple: *Elle est peu encouragée*, lorsque le scripteur omet le *-e* à *encouragé*, on peut penser que celui-ci a vu dans *peu* une indication quantitative qui tend à minimiser l'idée d'encouragement, forçant ainsi déjà une sorte d'accord selon le sens. Pourquoi parler d'encouragement quand il y en a si peu? De là à nier en pratique - au plan de l'accord - l'attribution d'une qualité aussi mince au sujet *elle*, il n'y a qu'un pas que le scripteur malhabile franchit facilement.

3,8 - L'effet d'entraînement du complément

Description du phénomène

Lorsqu'un verbe à un temps composé ou un adjectif est suivi d'un complément, on constate que le participe passé ou l'adjectif est souvent mal accordé. Ce type d'erreur d'accord attribué à l'influence du complément apparaît dans tous les échantillons qui comportent des erreurs d'accord du participe passé avec *être* ou avec *avoir*, du participe passé *seul*, de l'attribut et de l'épithète.

Identification du comportement

Attribut

Aujourd'hui, nous sommes conscient(s) du danger d'assimilation du peuple québécois.

Participe passé sans auxiliaire

La journée passé(e) au cégep doit être tout à fait différente.

Comme nous pouvons le constater dans ces exemples, nous avons affaire à des applications différentes: un adjectif attribut, un participe passé sans auxiliaire. Le participe et l'attribut sont suivis d'un complément. Le scripteur a omis le-*s* de *conscients* et le-*e* de *passée*.

Explication

Il semble que le scripteur, attentif à prévoir la suite de son message, oublie de faire l'accord ou fait un accord erroné. La logique inhérente à cette erreur vient peut-être du fait que l'élément qui commande l'accord se trouve avant le verbe (participe passé) ou l'adjectif (épithète ou attribut) et que le complément qui suit accapare l'attention du scripteur.

C'est le cas du sujet d'un verbe passif où le participe passé est conjugué avec *être* comme dans cet exemple:

Alors, ils passèrent en cour et ils furent coupable(s) d'outrage au tribunal; en conséquence ils furent condamné(s) à un an d'emprisonnement. (Ici, le scripteur a écrit *coupable* et *condamné* sans-*e*)
ou encore du nom qui commande l'accord de l'adjectif épithète:
Mes premières activités relative(s) à ce qui serait l'achat d'une automobile... (Ici le scripteur a écrit *relatif* au masculin singulier).

C'est enfin le cas du complément d'objet direct placé avant le verbe dans la structure verbale du participe passé avec *avoir:*

Je n'avais jamais tenté cette expérience: une rencontre sportive dont je me souviendrai longtemps (...) que nous avions remporté(e) au compte de trois à deux.

L'erreur, en définitive, viendrait de ce que le scripteur placé devant sa feuille regarde à droite et ne revient pas en arrière pour accorder, selon les exigences du genre, du nombre, des personnes, du verbe, etc., les éléments distribués dans sa phrase.

3,9 - La confusion du participe présent et de l'adjectif verbal

Description du phénomène

La finale *ant* qui caractérise le participe présent des verbes peut également recevoir les marques du genre et du nombre lorsque le terme qui renferme cette finale a la fonction d'épithète ou d'attribut. Alors, ce que l'on pourrait prendre pour un participe présent est en réalité un adjectif verbal (ou, si l'on veut, la forme adjective du verbe: de la même façon que le participe passé employé seul est un participe adjectif, de la même façon l'adjectif verbal participe à la fois du verbe et de l'adjectif). Le même mot *travaillant* peut, selon sa fonction dans l'énoncé, être

ou participe présent:

Travaillant dans des conditions inacceptables, les ouvriers sont peu motivés.

Le participe présent exprime une action : il est accompagné d'un complément d'objet ou de circonstance.

ou adjectif verbal:

-*Je connais des étudiants sérieux et travaillants.* (épithète)

-*Ils sont travaillants.* (attribut)

L'adjectif verbal exprime une qualité: comme l'adjectif qualificatif, il peut être épithète ou attribut.

Identification du comportement

Les comportements déviants relevés relativement à cette difficulté grammaticale semblent venir d'une mauvaise évaluation des fonctions grammaticales (noyau de la proposition ou épithète ou attribut) due à la confusion créée par la finale *ant*. Ainsi en témoignent les exemples qui suivent:

... Les gens ne peuvent s'empêcher d'être... des agents polluant(s) comme beaucoup d'éléments le sont. On voit des groupes en train de griller une cigarette tout en se racontant(s) les événements de la de la veille.

Laquelle des deux formes en *-ant* s'accorde et laquelle ne s'accorde pas?

Explication

D'une façon générale, le scripteur a tendance à s'aligner sur le participe présent (invariable) plutôt que sur l'adjectif verbal. Il est donc plus sensible à l'aspect verbal de l'adjectif verbal en *ant*.

La tendance à l'omission des marques (tendance la plus forte), s'inscrit peut-être dans la tendance générale à protéger les caractéristiques propres à une catégorie grammaticale. Par exemple, les modes non conjugués (infinitif, participes passé et présent) expriment une action du verbe sans référence ni à la personne, ni au genre, ni au nombre. Le participe passé fait exception, de même que l'adjectif verbal, mais nous connaissons des comportements déviants (du type suivant) dans les deux cas où la tendance se confirme à l'invariabilité:

- *Ce sont des garçons intéressant(s) et intéressé(s) à s'instruire.*

3,10 - La confusion du référent féminin du pronom *je*

Description du phénomène

La lecture d'un certain nombre de copies d'étudiantes permet de relever un nombre important de phrases où le sujet est le pronom personnel *je* représentant un scripteur féminin et où l'accord en genre du participe passé avec *être* ou de l'attribut est omis. Ainsi, Danielle écrira:

Je suis arrivé pour mon examen d'histoire, sans faire accorder le participe passé, *arrivé*, avec le sujet féminin *je*, Danielle.

Identification du comportement

Dans la majorité des cas, l'oral ne fournit pas d'information:

Comme chaque été, je (Marie) suis parti(e) en voyage.

Exceptionnellement, on trouve un indice du genre à l'oral:

J'étais (Nicole) assis(e) à mon bureau en train de rédiger.

Ces exemples manifestent une sorte de neutralisation du pronom féminin *je* par suite de quoi le scripteur n'a pas conscience d'avoir un accord à faire.

Explication

Ici encore, on peut se demander si l'apprentissage de la conjugaison qui se fait généralement à l'aide de formes masculines hors contexte n'y est pas pour quelque chose. Il en a déjà été question à l'article qui traite de l'accord du participe passé lorsque l'auxiliaire *être* est à l'infinitif ou au participe présent (3,5).

De plus les terminaisons du participe passé sont de peu d'utilité car elles n'offrent généralement pas d'indice du genre à l'oral. Et même là où il existe des phonèmes indiquant le genre à l'oral, ils ne sont pas prononcés et, par suite de l'influence de l'oral sur l'écrit, ils ne sont pas écrits. D'ailleurs, à cause du contexte explicite dans lequel s'insère la phrase, une terminaison incorrecte ne fausse généralement pas l'interprétation du message et le signe du féminin n'est pas perçu comme un élément nécessaire.

Enfin, contrairement à ce qui se passait il y a quelques années, alors qu'il existait des institutions d'enseignement féminines où l'on enseignait aux jeunes filles à s'exprimer au féminin, il semble que la mixité actuelle amène tout le monde à s'exprimer de la même façon, soit au masculin.

3,11 - La confusion du genre des substantifs qui commandent l'accord.

La langue écrite des étudiants manifeste souvent des difficultés d'accord qui ne sont pas dues à la méconnaissance des règles mais plutôt à la confusion du genre du terme qui commande l'accord. Les explications du phénomène sont tellement diverses qu'on ne peut dégager une loi régissant un tel comportement; au plus, peut-on parler de facteurs explicatifs.

Le premier est bien sûr le fait que, dans l'usage oral, certains termes masculins sont féminisés comme *avion, sandwich, été, appétit, argent, hôtel*, etc., si certains termes féminins sont masculinisés comme *atmosphère, habitude, action, attitude*, etc. Le deuxième est que ces termes commençant le plus souvent par une voyelle à l'oral (retranscrite soit par une voyelle, soit par *h+* voyelle comme dans *hôpital*) sont accompagnés à l'écrit d'un déterminant (le plus souvent un article élidé: *l'*) qui n'analyse pas le problème du genre de ce substantif: *l'été, l'avion, l'incendie*, etc.; le problème du genre est relégué au phénomène d'accord et résolu par un réflexe orthographique qui se traduit par l'omission ou l'addition de marques de telle sorte qu'aucune interrogation sur le genre de ces termes n'a vraiment été formulée.

A un niveau purement descriptif, on ne peut pas trouver de comportements erronés stables. Cependant, certains analystes croient déceler une certaine convergence dans ces comportements et arrivent même à formuler des tendances. C'est le cas de P. Guiraud (1) qui affirme qu'en français populaire, les mots commençant par une voyelle et se terminant par une consonne à l'oral tendent à prendre le genre féminin: ex.:

---

1) Guiraud, Pierre *Le français populaire*, Paris, P.U.F. (Coll. Que sais-je?)

hôtel, ulcère, usage, ustensile, éventail. Cependant, si on analyse les exemples donnés antérieurement, on se rend compte que nombreux sont les termes du genre féminin commençant par une voyelle et se terminant par une consonne qui sont employés au masculin; c'est le cas entre autres pour *habitude, attitude.* On doit donc affirmer qu'au niveau descriptif, on ne peut pas dégager des constantes vraiment significatives de ces comportements.

Ce qui vient compliquer tout cela, c'est qu'à un niveau théorique, l'opposition en genre ne se rattache que partiellement à une opposition entre les sexes (ex.: *la balle/le ballon, un livre/une livre*). De telle sorte que par tradition, certains substantifs sont masculins, d'autres féminins "mais il arrive que rien dans leur forme, leur prononciation ou même parfois leur graphie ne permette de savoir leur genre". Ainsi des erreurs se commettent. En réalité, rien ne peut guider le locuteur. Il faut qu'il sache par coeur que tel substantif est masculin ou féminin. A partir de ce moment, il sait qu'il doit l'accorder quand cela est nécessaire. Bref, il n'y a pas pour ce problème de recettes infaillibles. Mis à part les noms dont le genre est bien connu par l'usage, lorsque le genre est douteux, il faut consulter le dictionnaire.

4,0 - LA CONCLUSION

A un endroit ou à un autre de ce texte, le lecteur aura pu questionner l'à-propos des explications et des hypothèses proposées. En plus de rappeler qu'il s'agit de descriptions fondées sur l'observation d'un large corpus d'erreurs, nous voudrions souligner en terminant que l'objectif principal de ce texte aura été atteint si le lecteur, à son tour, se met à scruter le contexte immédiat des erreurs que l'on retrouve dans les textes des étudiants pour y échafauder des explications utiles. Le présent dossier aura donc servi à la fois à éclairer certaines erreurs fréquentes du participe passé et de l'adjectif et à tracer la méthodologie du travail d'analyse de la langue écrite des étudiants faibles.